

Conditions de vente La Presqu'île

Réservation :

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers ou sous louée. Le client qui établit la réservation doit être une personne majeure. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte conformément à la loi. La facture ne sera faite que pour un seul nom.

Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement. Pour les emplacements, six personnes maximum sont autorisées.

Pour toute réservation des frais de dossier de 5.00€ seront facturés. Ils ne sont valables que pour un séjour et que pour une famille.

Les réservations deviennent effectives et définitives qu'avec notre accord et après réception par le camping du contrat de location et des conditions de ventes signés, accompagnés du versement des arrhes et des frais de dossier mentionnés dans le contrat de location.

Les préférences formulées lors des réservations (N° d'emplacements précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités, sans engager la responsabilité du camping.

Il est préférable de prévoir une rallonge électrique d'une longueur supérieure à 30 mètres.

La direction se réserve le droit de retourner les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire à la demande.

Arrhes :

Paielement d'un acompte à la réservation

Camping :

- Emplacement de 1 à 6 nuit : la totalité du séjour (hors taxe de séjour) + frais de dossier*
- Emplacement 7 nuits ou plus : 50% de la totalité du séjour (hors taxe de séjour) + frais de dossier*

Location :

- Location de 1 à 6 nuit : la totalité du séjour (hors taxe de séjour) + frais de dossier*
- Location de 7 nuits ou plus : 25% de la totalité du séjour (hors taxe de séjour) + frais de dossier*

*frais de dossier de 5.00€

Pour une réservation faite moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le paiement se fait en sa totalité à la réservation (hors taxe de séjour).

Le versement des arrhes vaut l'acceptation contractuelle de nos conditions générales et particulières de ventes.

Solde du séjour :

Les locations d'hébergements doivent être soldées au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, sans rappel de notre part. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après. Pour les réservations d'emplacements, le solde du séjour est intégralement payable le jour d'arrivée.

Rétroactivité :

Les avantages et les promotions ne peuvent être appliqués sur une réservation déjà réglée intégralement ou partiellement.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est à régler à votre arrivée au sein du camping. Le montant de la taxe de séjour est de 0.22cts par personne de plus de 18 ans et par jour.

Modification

Du fait du client

Sous réserve de l'accord du camping, le client peut demander une modification de son séjour au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Dans l'hypothèse où la modification serait acceptée par le camping, en cas de nouveau séjour plus cher, le client sera redevable de la différence de prix. Dans l'hypothèse où le montant du séjour serait inférieur au montant déjà réglé, la différence ne pourra être remboursée mais fera l'objet d'un avoir pour un prochain séjour.

Pour des modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti la même location, le même emplacement, pour la période souhaitée.

Du fait du camping

Dans le cas où le séjour serait modifié avant son commencement, le client peut :

- Soit mettre fin à sa réservation. Le service de réservation remboursera alors l'intégralité des versements déjà effectués.
- Soit accepter le séjour modifié, et le cas échéant, supporter les modifications de tarifs entraînés.

Heures de départ et d'arrivée

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

En cas d'arrivée tardive, ou d'imprévu de dernière minute, le client se doit d'avertir le camping. Sans nouvelles du client durant les 24 heures qui suivent la date d'arrivée initialement prévue, l'emplacement/ l'hébergement sera de nouveau offert à la vente à partir de 14h. La somme totale du séjour sera retenue par le camping.

Le client doit avertir le camping par téléphone et le confirmer par mail ou par courrier.

Le jour de l'arrivée, il est impératif de présenter la confirmation de réservation.

Les locations d'hébergements :

- Arrivée : Haute saison (07/07 au 24/08) : A partir de 16h00 jusqu'à 19h. En basse saison merci de contacter le camping
- Départ : Haute saison (07/07 au 24/08) : Entre 8h00 et 11h00 sur prise de rendez-vous (A défaut, le montant d'une journée supplémentaire pourra être exigé). En basse saison merci de contacter le camping.

Les emplacements de camping

Les locations d'emplacements s'entendent de 12h à 12h

Annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre Recommandée avec A.R uniquement par le client ayant fait la réservation.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Frais d'annulation + de 30 jours avant le début du séjour : Frais de dossier + Arrhes versés
- Frais d'annulation - de 30 jours avant le début du séjour : Frais de dossier + Arrhes + solde du séjour

Les cas d'arrivée tardive, d'interruption de séjour ou de mauvais temps ne donnent droit à aucune réduction, ni aucun remboursement.

Du fait du camping, en cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Conditions de remboursements :

Toute demande de remboursement devra faire l'objet d'un écrit avec justificatif et uniquement dans les cas suivants :

- Maladie, accident, hospitalisation des participants au séjour
- décès sur présentation d'un certificat (participants au séjour ou parents proches)
- Erreur de facturation actée par l'accueil
- Remise ou remboursement suite à litige prévu dans les tarifs votés par le comité de direction

Assurance

Les vacanciers doivent avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempérie ou de dégradations de biens ou de véhicules...

Le camping décline toute responsabilité en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

Réclamation

A défaut de réclamation écrite par le client à l'attention de la direction du camping par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la fin du séjour, la prestation fournie par le camping au titre du présent contrat sera réputée avoir été conforme à ses attentes

Le camping ne peut être tenu responsable des cas fortuits, des cas de forces majeures ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation, s'opposant au bon déroulement du séjour et aux prestations fournies à l'occasion. En cas de désaccord entre les deux parties, l'attribution de compétences est faite aux tribunaux de notre siège.

Emplacement / hébergement

Le locataire accepte l'emplacement et/ou l'hébergement en l'état (arbres, plantations, végétations).

L'emplacement et/ou l'hébergement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour.

Pour les locations d'hébergements :

L'utilisation de draps est obligatoire.

Un dépôt de garantie de 150€ pour les huttes et 300€ pour les chalets et tentes (en chèque) vous sera demandé avant la remise des clés.

Il appartient au client de faire un état des lieux dès son arrivée (inventaire du matériel, état du matériel et état de propreté) de l'hébergement. La fiche dument remplie devra être remise sous 24h maximum à l'accueil.

Toute réclamation devra être présentée, le jour de l'arrivée, à un agent d'accueil pendant les heures d'ouvertures. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.

De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé au camping.

Le ménage de fin de séjour est à la charge du locataire ou celle du camping moyennant un forfait de 50€ sous réserve que le camping soit prévenu au moins 24h avant le départ. Le ménage de fin de séjour n'inclut pas : le nettoyage de la vaisselle, ainsi que le vidage des poubelles. Le dépôt de garantie sera remis après l'état des lieux de départ vérifié par un agent d'accueil. Pour les groupes de plus de 10 personnes ou pour les départs anticipés en dehors des heures de départs normales, et dans le cas où l'inventaire de sortie n'aura pu être fait, le dépôt de garantie sera conservé et retourné par courrier après vérification de l'état des équipements.

Pour les emplacements camping :

Un dépôt de garantie pour prêt de matériel sera demandé suivant le tarif en vigueur. Cette dernière sera rendue au client après restitution du matériel prêté.

Divers

Toute personne est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping affiché à l'accueil. En cas de non-respect, le client pourra être expulsé immédiatement sans autre formalité et sans aucun remboursement.

Les animaux domestiques sont acceptés avec supplément de prix. Leur propriétaire devra présenter à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence et les propriétaires sont priés de respecter la propreté du site.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.

A l'occasion de leur séjour, les vacanciers sont susceptibles d'être photographiés ou filmés dans l'enceinte du camping, pour la réalisation des supports publicitaires. Dans la mesure où ils ne le souhaitent pas, ils doivent faire part de ce refus par écrit auprès du camping.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances vous laissent un agréable souvenir

Fait le _____ à _____

Je certifie exact l'ensemble des renseignements fournis

La direction

Le client, lu et approuvé